

pour l'historien de la condition des personnes en Touraine, en Poitou et en Anjou.

Yves DE LA HAYE

LES TABLETTES DE CIRE DANS LE MONDE ECCLÉSIASTIQUE

RENCONTRE ENTRE L'EXPOSITION « SAINT BERNARD » ET LE COLLOQUE SUR LES « TABLETTES A ÉCRIRE »

A l'exposition « Saint Bernard et le monde cistercien », ont été présentés deux exemplaires de tablettes de cire provenant de monastères cisterciens : une petite tablette à écrire en ivoire de l'abbaye de Rievaulx dans le Yorkshire (n° 88 du catalogue, p. 230) et les comptes sur tablettes de cire du boursier de Cîteaux (n° 106, p. 236). Ces deux manuscrits, dont l'un a perdu toute trace d'écriture, sont les rares témoins de l'usage, très répandu chez les clercs, d'écrire sur tablette de cire. Un colloque récent (10-11 octobre 1990, à Paris) sur les « Tablettes à écrire de l'Antiquité à l'époque moderne », dont les actes paraîtront en 1992, a permis aux spécialistes de chacune des périodes concernées de faire le point sur ce type de manuscrit.

Le monde ecclésiastique utilisait couramment les tablettes de cire. Cependant, sur cent quarante-deux manuscrits de tablettes conservés, une quinzaine seulement proviennent d'abbayes ou d'églises. En France, un fragment de tablette de Notre-Dame de Preuilly contient des notes pour 1313-1314 et les Archives du Haut-Rhin possèdent le précieux censier de l'abbaye d'Unterlinden qui a servi du XIV^e au XVI^e siècle. En Allemagne, on a conservé les tablettes des abbayes de Pforta (XIV^e siècle), Augsbourg (XVI^e siècle), Darmstadt (XIV^e siècle), Hildesheim (XIV^e siècle), Leipzig (1360), Polling (XIV^e-XV^e siècles) et Wienhausen. En Pologne, où se trouve par ailleurs le fonds le plus important de tablettes pour la ville de Torun, on conserve encore les tablettes de l'abbaye de Sagan qui datent de 1396. La Suisse conserve des tablettes médiévales à Coire (XII^e-XIII^e siècles) et à Saint-Gall (XIV^e siècle). L'Angleterre ne possède plus que des fragments de tablettes qui ont tous l'aspect de celui présenté à l'exposition « Saint Bernard » : un de ces fragments provient de Battle Abbey et daterait du XV^e siècle. Il faut citer enfin les tablettes les plus anciennes conservées à Dublin : elles contiennent des fragments de psaumes du VII^e siècle. Ces dernières tablettes, de petit format, étaient probablement d'usage scolaire mais l'élève appartenait très vraisemblablement à une école monastique.

Cette énumération exhaustive donne une idée de l'usage qui était fait des tablettes dans les établissements ecclésiastiques. Elles étaient utilisées pour prendre des notes, servaient aux élèves pour l'apprentissage de l'écriture : dans ces deux cas, les tablettes étaient de petit format ; on peut parler de « carnets ».

D'autre part, les tablettes recevaient les comptes, tels ceux de Cîteaux. La présentation côtoie à côté à l'exposition « Saint Bernard » des comptes sur cire du boursier de Cîteaux et de fragments de comptes postérieurs de l'abbaye (n° 106 du catalogue) permet d'émettre l'hypothèse que le format des tablettes de cire a pu influencer celui des registres de comptes, eux aussi souvent hauts et étroits.

Les tablettes de cire sont mentionnées dans la règle de saint Benoît (chap. 38) ; les moines ne doivent pas, d'après la règle, en posséder, mais elles n'en étaient pas moins un de leurs objets usuels : ils y apprenaient à écrire puis les utilisaient pour prendre des notes concernant la vie matérielle de l'abbaye. Les tablettes servaient encore de brouillon avant qu'un manuscrit ne fût copié sur parchemin. Même les manuscrits cisterciens dans leur esthétique dépouillée, tels qu'on a pu en voir quelques exemples à l'exposition « Saint Bernard », ont dû, avant le parchemin, connaître la cire.

Élisabeth LALOU

A PROPOS DES EXPOSITIONS DU MUSÉE CARNAVALET CONSACRÉES AUX ORDRES RELIGIEUX A PARIS

Trois expositions sur les ordres religieux à Paris ont été réalisées depuis 1985 au musée Carnavalet : sur les Jésuites, les Cisterciens et les Chartreux, en respectant la vocation parisienne du musée. Chacune a donné lieu à un catalogue¹. Il est peu probable que d'autres ordres (ordres mendiants, Bénédictins) soient abordés de la même manière, les contingences administratives, pour être pudique, étant plutôt défavorables. Et là se trouvent la limite et l'ambiguïté de ces sujets d'exposition : attirer le public avec de belles œuvres — des tableaux de La Hyre, Champaigne ou Le Sueur qui ornaient les couvents —, mais souvent peu représentatives de la spiritualité de tel ou tel ordre (les nef des églises étaient un peu les salons de l'époque) — ou verser dans l'histoire d'un ordre en consultant ses historiens et présenter de nombreuses pièces d'archives sur l'implantation, les travaux, les réformes, éléments peu séduisants pour le public, et ... de faible argumentation pour obtenir des crédits auprès des administrateurs. Et quel mécénat chercher sur ces sujets ? Ces mêmes difficultés se retrouvent dans la publication des catalogues : il ne se vendra pas, entend-on de source administrative.

1. *Saint-Paul-Saint-Louis. Les Jésuites à Paris. Musée Carnavalet, 12 mars-2 juin 1985*, Paris, 1985, 112 p.— *Les Cisterciens à Paris. Musée Carnavalet, 21 janvier-13 avril 1986*, Paris, 1986, 79 p.— *La Chartreuse de Paris. Musée Carnavalet, 12 mai-9 août 1987*, Paris, 1987, 127 p. Ces catalogues sont en vente à la Librairie du musée Carnavalet, 23 rue de Sévigné, 75003 Paris.